



Voir aussi :

[Faire un renouvellement de logement social](#) ^[1]

La demande de logement est valable 1 an cependant n'oubliez pas de la renouveler tous les ans avant la date d'anniversaire du dépôt final.

Source URL: <https://www.ville-cormeilles95.fr/article/renouvellement-dune-demande-de-logement>

Liens

[1] <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/authentication/soumettreTypeDemande.do>